

**Décision portant nomination du directeur comptable et financier
intérimaire de la Caisse d'allocations familiales de l'Eure**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 122-4 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu La vacance du poste de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de l'Eure ;

DECIDE

- Article 1 : Monsieur David DAUPLÉT, né le 19 avril 1971 à Evreux (27), est nommé en tant qu'intérimaire dans les fonctions de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de l'Eure.
- Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1^{er} juillet 2020, jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur comptable et financier.
- Article 3 : Le directeur comptable et financier national et le directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Eure sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris, le **09 JUIN 2020**



Vincent Mazauric